

CONDITIONS D'ENGAGEMENT ET DÉCLARATION D'INTENTION

Collectif du programme d'enseignement en individuel (PEI) du Focusing

3 OCTOBRE 2015

Cécile Auclair, Diane Couture, François-Charles Jullien, Lorraine Bouchard et Solange St-Pierre

La première phase de création du collectif PEI s'adressait aux intervenants déjà certifiés ou en voie d'être certifiés en Focusing. Au départ, en septembre 2014, il n'y avait que trois membres de DFQ qui échangeaient sur leurs expériences d'enseignement «un à un» en cours. La phase «pair à pair», qui s'ajoute avec la création du collectif et son ouverture à tous, a débutée en février 2015 avec le prototypage, dans le cadre d'une formation sur la théorie U, du projet APPRENDRE EN ENSEIGNANT. Quatre rencontres de prototypage regroupant dix personnes (membres DFQ et autres) ont eues lieu en mars, avril et mai 2015. La rencontre du 20 mai a permis de commencer à dégager une intention commune ainsi que des critères pouvant permettre de se joindre au collectif dans une pratique «pair à pair» ou «un à un».

SACHANT QU'IL Y A PLUSIEURS BONNES MANIÈRES DE TRANSMETTRE LE FOCUSING, NOUS CHOISSONS DE CRÉER UN COLLECTIF OUVERT À TOUS CEUX QUI VEULENT S'INITIER À LA TRANSMISSION DU FOCUSING DANS UNE FORMULE «PAIR À PAIR» ou «UN À UN». NOTRE BUT EST DE DONNER ACCÈS À L'ESSENTIEL DU FOCUSING TOUT EN EN PRÉSERVANT L'ESSENCE. NOTRE ENGAGEMENT EST DE CONTRIBUER À L'ÉLABORATION D'UN MODÈLE DE DIFFUSION LIBRE ET D'OUTILS ACCESSIBLES À TOUS.

POUR FAIRE PARTIE DU COLLECTIF du PEI À L'ÉTAPE DU «PAIR À PAIR» :

- 1 Être membre de DFQ.
- 2 Être en formation en Focusing ou déjà certifié.
- 3 S'engager à contribuer à l'élaboration des outils et du modèle d'enseignement.
- 4 S'engager à participer à un minimum de 2 rencontres par année.
- 5 Avoir un apprenant à qui nous voulons transmettre dans une formule «pair à pair».
- 6 Faire preuve de transparence en ce qui concerne les conditions de rémunération et la collaboration avec les autres personnes engagées dans le collectif.

POUR ÊTRE AGRÉÉ EN TANT QU'ENSEIGNANT «UN À UN» DU COLLECTIF du PEI:

- 1 Avoir accompagné 6 personnes dans une formation de base «pair à pair» ou «un à un» et bien connaître les deux formules.
- 2 S'engager à contribuer à l'élaboration des outils et du modèle d'enseignement.
- 3 S'engager à participer à un minimum de 2 rencontres par année.
- 4 Être reconnu par ses pairs comme ayant suffisamment contribué à l'élaboration des modèles et des outils.
- 5 Avoir facilité des groupes d'observation aux conditions déterminées par le collectif.
- 6 Avoir au moins 3 personnes qui ont complété la formation, ont participé au programme de mentorat et sont devenues mentor.

NOTES IMPORTANTES :

Un formulaire d'offre de service sera composé par les membres du collectif. Les personnes qui souhaitent être reconnues en tant qu'enseignant agréé du Collectif du PEI, pourront remplir ce formulaire et le déposer à l'une des rencontres du Collectif du PEI. Être agréé permet de recevoir des apprenants référés. La phase du «pair à pair» est basée sur la participation au collectif et l'intégration dans la communauté tandis que la phase «un à un» vise l'autonomie complète de d'un enseignant pouvant offrir des services à la communauté.

L'option d'enseignement «pair à pair» via le collectif est présentée aux apprenants qui ont fait leur formation dans la formule «un à un» de telle sorte que tous puissent avoir accès au modèle APPRENDRE EN ENSEIGNANT et ainsi compléter la boucle dans l'esprit d'une transmission libre préservant l'essence du Focusing.

Les groupes d'observation «pair à pair» sont offerts périodiquement et selon les besoins. Ils permettent à tous les apprenants de s'exercer à l'écoute en dyade tout en étant observés par des pairs. Ils sont généralement facilités par les intervenants ayant le plus d'expérience dans le collectif et qui ont eux-mêmes participés à plusieurs reprises à des groupes d'observation.

Si la rémunération est possible à toutes les étapes du processus, la transparence concernant cette rémunération reste une qualité essentielle du modèle. Plusieurs critères du modèle de transmission «pair à pair» ou «un à un» sont inspirés de la théorie du «pair à pair» de Michel Bauwens présentée dans son livre : «Sauver le monde; Vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer» Édition Les liens qui libèrent, 2015 dont nous avons fait ressortir les éléments clés dans un [document synthèse](#) disponible à tous les membres du Collectif du PEI.

LE COLLECTIF du PEI EN BREF

